

L'énergie

M. Nielsen: C'est mesquin.

M. Lalonde: Aujourd'hui le député de Kingston et les Îles veut avec sa motion stigmatiser le gouvernement à qui elle reproche de n'avoir pas de programme énergétique détaillé et complet. Le gouvernement est enchanté que deux membres en vue de l'opposition aient soulevé la question énergétique depuis l'ouverture de la session. La première fois ce fut dans le premier mois de l'arrivée au pouvoir du gouvernement, puis aujourd'hui deux mois plus tard. La première fois ce fut à l'initiative du critique de l'énergie, et aujourd'hui du député de Kingston et les Îles. Je regrette que le gouvernement, auquel appartenaient ces deux distingués députés, n'ait pas attaché autant d'importance à la question énergétique quand il était au pouvoir.

Si nous devons parler d'échec, comme cette motion cherche à le faire, il doit s'agir de l'échec lamentable du gouvernement précédent dans le domaine de l'énergie. Si nous nous rappelons les principaux éléments de la politique énergétique du gouvernement précédent, elle consistait essentiellement à assommer les consommateurs dans le fameux budget que le Parlement a rejeté et qui a suscité tant d'indignation dans tout le pays.

Deuxièmement, cette politique énergétique visait à démanteler, à diluer, à dissoudre, et je ne sais quel autre verbe imaginer pour parler de la pseudo-politique énergétique du gouvernement précédent vis-à-vis de Petro-Canada, le seul grand organisme canadien mis sur pied ces dernières années dans le domaine de l'énergie qui se soit révélé vraiment important pendant ses quelques années d'existence.

L'honorable représentante a longuement parlé de la situation énergétique internationale. Le seul rôle que le gouvernement précédent ait joué dans cette très délicate situation énergétique internationale, notamment en vue de protéger les intérêts canadiens, a été sa fameuse proposition de transférer l'ambassade canadienne à Jérusalem. Cela a eu pour effet de mettre le Canada sur la liste noire de tous les pays arabes et dans une situation très difficile vis-à-vis de l'OPEP. Le nouveau gouvernement a dû s'employer à remédier à cette situation dès qu'il a pris le pouvoir. Voilà l'héritage que le gouvernement précédent a légué et le contexte dans lequel nous avons pris le pouvoir.

L'honorable représentante a parlé de la situation énergétique internationale. La description qu'elle en a faite correspond à celle de nombreuses publications et autorités, mais je prétends qu'il n'y a là rien de nouveau; cela dure depuis plusieurs années. Si l'honorable représentante s'était donné la peine de lire seulement les documents officiels des années 1974 et 1976, elle se serait rendu compte, en lisant ces documents de même que les études publiées à cette époque, comme par exemple l'étude importante que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a publiée en 1976, étude qui s'intitulait «Les lendemains énergétiques des Canadiens», que le gouvernement libéral précédent avait déjà exposé tous les faits, qu'elle a signalés aujourd'hui à propos de la crise internationale et qu'il les avait soumis à l'examen des Canadiens.

Le député du Nouveau parti démocratique a souligné à quel point il était important de régler cette question au Canada. Il a signalé un fait très important, la situation exceptionnelle et très privilégiée du Canada.

[Français]

Je suis convaincu que les Canadiens ne sont pas tellement inconscients de la crise mondiale de l'énergie, mais je pense qu'ils sont véritablement conscients de la situation particulièrement privilégiée dans laquelle se trouve le Canada. Si nous avons une crise au Canada, ce n'est pas une crise de l'énergie. Les Canadiens le savent en dépit de tous les discours que l'honorable député pourra prononcer. Les Canadiens savent fondamentalement que le Canada est extrêmement riche en ressources énergétiques, que le Canada est indubitablement le pays au monde—tenant compte de sa population—le plus privilégié en matière de ressources énergétiques.

Aujourd'hui et depuis des années déjà, le Canada a été dans une position non pas d'importateur net d'énergie, mais d'exportateur d'énergie, année après année. Nous sommes encore aujourd'hui, même dans le domaine des produits pétroliers, c'est-à-dire que si nous incluons l'essence et le pétrole, nous sommes aujourd'hui un exportateur net de produits pétroliers, un exportateur très important, je parle en termes de plusieurs milliards de dollars nets d'exportation dans le domaine des produits pétroliers. Et je ne parle pas des exportations en matière d'électricité et de charbon lesquelles, selon toutes les prévisions, vont considérablement augmenter au cours de la prochaine décennie.

Donc le Canada se trouve effectivement dans une situation extrêmement favorisée, extrêmement privilégiée, une situation qui fait l'envie de l'ensemble des pays industrialisés avec lesquels nous sommes en concurrence. Cependant, nous faisons face à un problème eu égard au pétrole. Notre production pétrolière n'est pas suffisante pour satisfaire à nos besoins et, à l'heure actuelle et depuis plusieurs années déjà, nous devons importer une bonne partie de notre consommation. À l'heure actuelle, nous importons environ 25 p. 100 de notre consommation domestique. Cette situation en est une qui évidemment n'est pas très favorable. Ce n'est pas une situation que nous voyons se développer avec beaucoup de plaisir, mais ce n'est pas, par ailleurs, une situation insoluble; c'est une situation à laquelle le Canada pourra très bien faire face dans la décennie qui vient. Il n'y a aucun doute que le Canada a non seulement les ressources humaines—il a aussi les ressources financières et les ressources physiques—pour acquérir son indépendance énergétique totale, y compris l'indépendance pétrolière durant cette décennie.

● (1610)

[Traduction]

Pour atteindre à l'indépendance énergétique au cours de la présente décennie, le gouvernement, depuis qu'il a pris le pouvoir, a travaillé d'arrache-pied pour restaurer la politique énergétique que le gouvernement conservateur précédent a perdu son temps et ses efforts à démolir au lieu de se donner une politique propre. Comme le député aurait dû le savoir, le gouvernement libéral précédent a établi en 1974, puis en 1976, une politique claire qu'il a rendue publique. Cette politique énergétique fait l'envie des pays de l'OCDE et de nombreux autres pays en parlent comme de la politique qu'ils auraient voulu être en mesure de suivre. Ils en étaient malheureusement incapables, parce qu'ils n'avaient pas comme nous l'avantage de pouvoir compter sur de vastes ressources énergétiques, bien que nous devions importer une partie du pétrole dont nous avons besoin.